

1ère Inscription Réinscription**PIECES A FOURNIR** (lors du dépôt de votre dossier d'inscription)

- Le dossier d'inscription dûment complété, **daté et signé en page 4**
- Deux photos d'identité avec votre NOM au verso
- Copie recto verso de votre carte d'identité/passeport.
 - Pour les publics de nationalité étrangère : titre de séjour en cours de validité (couvrant la durée de la formation).
- Votre CV
- La copie de vos diplômes
- Pour les étudiants inscrits à l'Université de Montpellier I, copie de votre carte d'étudiant de l'année 2021-2022
- Règlement par chèque de 300 euros (à l'ordre du AG CNAM OCCITANIE) (hors prise en charge/alternance)

**Merci de remplir ce dossier en lettres capitales et le plus lisiblement possible**

DIPLOME ICH VISE

- Gestionnaire immobilier
- Responsable d'opération immobilière (anciennement: Responsable de programme immobilier)
- Evalueur immobilier
- Aucun diplôme visé (Auditeur libre)

AUDITEUR/TRICE

Civilité Madame MonsieurNom : Prénom : Nom de jeune fille : Né(e) le : Ville : Code dpt : Pays : Nationalité : Situation de handicap : oui nonPhoto
d'identité**Vos coordonnées**Adresse : Code postal : Ville : Téléphone domicile : Téléphone portable : E-mail personnel (obligatoire) : E-mail professionnel (facultatif) : Accord pour envoi de sms et mail : oui non *En aucun cas vos coordonnées ne seront transmises à des organismes tiers***Comment avez-vous connu l'ICH-CNAM ?**

- Internet Relations Réseaux sociaux Affiche Votre entreprise Pub (radio, TV, presse...)
- Organisme conseil Autre

Précisez :

DIPLOMES OBTENUS

Diplôme de niveau le plus élevé dans l'**enseignement secondaire obtenu en France** :

- Aucun diplôme français CAP, BEP, BEPC CFPA 1er degré Brevet professionnel Bac pro.
- Autre diplôme homologué inférieur au Bac Bac général Bac tech. ESEU (A ou B) ou DAEU

Année d'obtention : Spécialité de votre diplôme :

Diplôme de niveau le plus élevé dans l'enseignement supérieur obtenu en France :

- CFPA 2e degré DEUG, DEUST BTS DUT
 Licence Maîtrise - Master 1 DEA, DESS, Master 2 (professionnel ou recherche)
 Doctorat Diplôme d'ingénieur.e École supérieure de commerce
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +3 Autre diplôme homologué de niveau Bac +4
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +5 ou plus Autre diplôme homologué de niveau Bac +2

Année d'obtention : _____

Spécialité de votre diplôme : _____

Diplôme(s) obtenu(s) à l'étranger :

- Bac ou diplôme de même niveau Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+2
 Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+3 Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+4
 Diplôme d'Enseignement Supérieur de niveau Bac+5 ou +

Spécialité du diplôme le plus élevé que vous avez obtenu à l'étranger : _____

Indiquez votre n° INE (Identifiant National de l'Étudiant). Ce numéro se trouve sur votre relevé de note du baccalauréat (11 chiffres) : _____

Indiquez votre statut actuel

- Demandeur-euse d'emploi indemnisé Demandeur-euse d'emploi non indemnisé
 Inscrit-e à Pôle Emploi : oui non
 Êtes-vous adhérent-e de l'AG2R la Mondiale ? (financement possible) oui non
 Etudiant-e (*Indiquer le nom de votre établissement*) : _____
 Salarié-e
 Autre (*préciser*) : _____

Année d'entrée dans la vie active : _____

- Quelle est la durée totale de votre expérience professionnelle ? Sans expérience < 1 an
 entre 1 et 2 ans entre 2 et 3 ans entre 3 et 5 ans entre 5 et 10 ans > 10 ans

Uniquement pour les salariés :

Quelle est l'intitulé de la fonction que vous occupez ? _____

Quel est le temps de travail mensuel de votre emploi ?

- Temps complet Temps partiel : mi-temps ou + Moins d'un mi-temps

Statut de l'emploi :

- CDI ou Titulaire de la fonction publique CDD ou intérim Apprenti sous contrat Autre
 Emploi aidé (Contrat emploi solidarité, de professionnalisation, etc.)
 Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise

Nom ou raison sociale : _____

Code APE (4 chiffres + 1 lettre) : _____

Code SIRET (14 chiffres) : _____

Secteur : Privé Public

Secteur d'activité : _____

Taille : 1 à 9 salarié-e-s 10 à 49 salarié-e-s 50 à 499 salarié-e-s 500 à 999 salarié-e-s
 1 000 salarié-e-s et plus

Appartient à un groupe : oui nonTaille du groupe : 1 à 9 10 à 49 50 à 499 500 à 999 1 000 et plus

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

SECTION	INSCRIPTION veuillez cocher les cases correspondantes aux symboles de la section choisie	U.E. OBTENUES (préciser l'année)	U.E. TENTÉES (mais non réussies— préciser l'année)
<input type="checkbox"/> Gestionnaire immobilier : ● + 1 ▲ (ou 2 ▼) au choix			
<input type="checkbox"/> Responsable d'opération immobilière : ◆			
<input type="checkbox"/> Évaluateur immobilier : ▮			
Initiation aux études juridiques ◆ ▮ ●			
Droit de la propriété immobilière ◆ ▮ ●			
Fiscalité immobilière générale ▮ ●			
Fiscalité de l'opération immobilière ◆ ▮ ●			
Contrats de vente d'immeubles ▮ ●			
Copropriété et ensembles immobiliers ●			
Comptabilité immobilière ●			
Gestion d'actifs immobiliers ▮ ●			
Baux d'habitation ●			
Baux commerciaux ▮ ●			
Statut et déontologie des professions immobilières ●			
Economie immobilière ◆ ▮ ▲			
Droit de l'urbanisme et de l'aménagement ◆ ▮ ▲			
Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre ◆ ●			
Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre ◆ ▼			
Responsabilité et assurance des constructeurs ◆ ▲			
Financement immobilier privé ◆ ▮ ▼			
Estimation des immeubles ▮ ●			
Introduction à la technologie des bâtiments ◆ ▮ ▼			
Introduction à la pathologie des bâtiments ▮ ●			
Expertise judiciaire immobilière ▮ ▲			
Droit de la promotion et des sociétés immobilières ◆ ▲			
Droit immobilier de l'environnement ◆ ▮ ▲			
Droit du logement social ◆ ▲			
Techniques de négociation immobilière ◆ ▼			
Unité d'Activité (UA)			

Modalité d'inscription

- Inscription à titre individuel
- Forfait étudiant (pour les étudiants inscrits à l'Université de Montpellier, fournir une copie de la carte étudiant)
- Inscription prise en charge :
- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Par l'employeur | <input type="checkbox"/> Dans le cadre d'une aide à la formation : |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : <input style="width: 150px;" type="text"/> | <input type="checkbox"/> Contrat professionnalisation
<input type="checkbox"/> CPF PTP
<input type="checkbox"/> AG2R la Mondiale
<input type="checkbox"/> CPF
<input type="checkbox"/> AIF—Pôle Emploi |

Sommes versées	Modalités	Date
€		
€		
€		

Carte ICH remise le : ___/___/___

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours, à partir de la date de signature.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est un organisme public d'enseignement supérieur, régi par le décret 88-413 du 22 avril 1988. C'est un centre d'enseignement public conforme au décret 89-108 du 20 février 1989. Il a pour vocation de mettre en œuvre, au profit des publics, les formations professionnelles continues du CNAM. Le CNAM est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les élèves du CNAM se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élevation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du CNAM, l'élève s'engage à respecter les autres adultes, professeurs, élèves et personnels de l'établissement.

STATUT D'AUDITEUR-RICE

La qualité d'auditeur-riche est conférée pour tout adulte inscrit au Cnam. Une carte d'auditeur-riche lui est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Cette carte, ainsi que l'inscription au Cnam, ne délivrent pas le statut étudiant.

MODIFICATION DES COORDONNÉES PERSONNELLES

L'auditeur-riche transmet à son centre d'enseignement de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'auditeur-riche dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

FRAIS D'INSCRIPTION

Pour chaque enseignement de l'ICH—CNAM Occitanie, trois modalités d'inscription sont proposées :

- inscription à titre individuel
- forfait étudiant
- inscription prise en charge

Il est formellement interdit à un auditeur-riche bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou tout autre organisme.

Il appartient à l'auditeur-riche de définir les conditions de prise en charge du financement des différentes unités d'enseignement qu'il-elle aura choisies, notamment par la prise en charge financière d'un organisme tiers.

À compter de la date de signature du présent contrat, l'auditeur-riche a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il-elle en informe l'ICH—CNAM Occitanie par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée de l'auditeur-riche.

En cas d'annulation d'une inscription avant le 1er Octobre 2021, les frais de dossier de 75 € seront déduits du remboursement. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon ou de suppression d'un ou plusieurs cours.

PRESENCE ET ASSIDUITÉ AUX COURS

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue obligatoire de votre part aux cours et TD. L'organisme financeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscription en charge si l'assiduité est insuffisante. L'auditeur-riche devra alors s'acquitter du montant dû restant. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence.

Quand la formation est financée par un tiers, l'auditeur-riche s'engage :

- à signer les feuilles d'émargement, sous peine de s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées,
- en cas d'absences non justifiées, à s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées et non payées par l'employeur ou un organisme tiers.

En cas d'abandon de la formation par l'auditeur-riche pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié et la totalité des sommes reste due. L'auditeur-riche peut être empêché-e de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

NB : votre assiduité peut être communiquée sur demande au financeur de votre formation (employeur, OPCA...).

IMPAYÉS

En cas d'impayés ou d'incidents de paiement, des frais de gestion supplémentaires peuvent être facturés par le CNAM en Occitanie.

Aucun document (attestation, diplôme...) ne sera délivré en cas d'irrégularité de règlement de la formation. Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de grande Instance de Montpellier sera seul compétent pour régler le litige.

MODALITÉS D'EXAMEN

Les aptitudes et connaissances sont évaluées par une épreuve écrite de 3 heures pour chaque Unité d'Enseignement.

Sont reçus les élèves ayant obtenu une moyenne de 10 sur 20.

Les convocations à ces examens sont adressées par courrier électronique aux

auditeurs-rices et également via le calendrier des examens disponible dans l'ENT. Le jour de l'examen, l'auditeur-riche doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur-riche ne peut faire office de justificatif d'identité.

A l'issue de la formation, en cas de réussite aux examens, des attestations de réussite seront délivrées au stagiaire.

ASSISTANCE

Pour toutes questions administratives et techniques, l'auditeur-riche s'adresse au service scolarité du centre Cnam en Occitanie. Les questions d'ordre pédagogique sont à adresser aux enseignant-es, via la messagerie de de l'ENT ou lors des séquences de face-à-face.

OBTENTION DU DIPLÔME

Pour obtenir le diplôme de l'ICH—CNAM Occitanie, deux conditions sont requises : • avoir acquis toutes les unités d'enseignement qui le composent et/ou obtenu des dispenses, • répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité attendues (UA). Pour instruire sa demande de diplôme, l'auditeur-riche devra se rapprocher de son centre d'inscription.

ENGAGEMENTS DE L'AUDITEUR-RICHE

L'auditeur-riche reconnaît avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent contrat, des contenus et objectifs des formations, par les documents d'information mis à sa disposition par le CNAM Occitanie. Il déclare également avoir pris connaissance et se conformer au règlement intérieur. Par ailleurs, l'auditeur-riche s'engage à répondre aux différentes enquêtes ou questionnaires que le CNAM Occitanie lui adressera, dans un but qualitatif de suivi de ses publics. L'auditeur-riche reconnaît et certifie exact l'ensemble des clauses et renseignements portés sur ce dossier d'inscription.

Fait à :

Le :

Nom :

Prénom :

Signature de l'auditeur-riche précédée de la mention « **Bon pour adhésion** »

En application du **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**, entré en application le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles collectées et traitées par le Cnam. Votre accès à l'Espace Numérique de Formation du Cnam (ENF) induit l'enregistrement de différentes données personnelles (nom, prénom, date de naissance, email personnel...), nécessaire au fonctionnement du portail ENF ainsi qu'aux différents outils liés à l'ENF vers lesquels ces données sont potentiellement exportées. Vous pouvez consulter vos données personnelles liées à l'ENF à cette adresse : <https://lecnam.net/> affichage informations. Vous pouvez également obtenir la rectification de vos données personnelles ou exercer votre droit d'opposition pour un motif légitime et impérieux. Vous pouvez exercer ce droit en contactant votre centre Cnam. Les coordonnées de votre centre figurent sous la page "Mon compte".

Données personnelles collectées

Le Cnam ne collecte et ne traite que les données strictement nécessaires à l'exécution de ses missions d'intérêt public et relevant de l'autorité publique dont il est investi.

Finalités de la collecte

Les données collectées sont traitées exclusivement pour permettre votre inscription, le suivi de vos formations, la délivrance de vos diplômes, certifications et attestations de réussite et, à des fins statistiques et de suivi de la qualité, qui peuvent engendrer l'envoi des enquêtes ponctuelles de satisfaction. Les données personnelles collectées ne font l'objet d'aucun traitement à finalité commerciale de quelque que sorte que ce soit.

Destinataires des données

Les données personnelles collectées ne sont communiquées qu'à des destinataires habilités et déterminés du personnel du Cnam, soumis à une obligation de discrétion professionnelle et au secret professionnel dans l'exercice de leurs fonctions.

Conservation des données

Les données personnelles collectées ne sont conservées que pour la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Hébergement des données

Les données personnelles liées au portail ENF et aux plateformes de formation Moodle sont hébergées en France dans les locaux du Cnam.

Sécurité des données

Le Cnam assure la protection et la sécurité de vos données personnelles stockées sous le portail ENF et les plateformes de formation Moodle grâce à des systèmes et des moyens physiques et/ou logistiques telles que des mesures de sécurité physique pour le contrôle d'accès aux infrastructures sur lesquelles sont stockées les données personnelles, ou des procédés d'identification forts des administrateurs habilités du personnel du Cnam (politique stricte de gestion et de sécurité des mots de passe).

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Cnil à cette adresse : www.cnil.fr